



Contribution personnelle

Lorsque vous commandez un nouveau vélo de leasing, toutes les options sont possibles. Êtes-vous à la recherche d'un vélo de course rapide, d'un vélo cargo pratique ou plutôt d'un speed pedelec cool ? Les possibilités sont multiples ! Vous pouvez déjà vous imaginer : les regards admiratifs de vos collègues et amis quand vous les croisez comme une flèche sur ce tout nouveau deux-roues ... jusqu'à ce que vous voyiez le prix à payer. Mais ne vous inquiétez surtout pas, o2o a une solution : bienvenue à la contribution personnelle !

1. Bonjour, contribution personnelle !

Vous n'avez pas assez de budget, via votre salaire ou votre plan cafétéria, pour commander le vélo idéal. Que faire maintenant ? Devrais-je abandonner le vélo de mes rêves et chercher une alternative moins chère ? Non, pas du tout ! Avec la contribution personnelle, vous payez un montant unique à o2o, ce qui réduit le prix de la location mensuelle - et vous permet toujours de prendre en leasing votre vélo préféré.

2. Quand est-ce que je fais une contribution personnelle ?

Attention ! Une contribution personnelle est possible à condition que votre employeur l'autorise.

Vous n'avez pas assez de budget pour le vélo de vos rêves et votre employeur autorise-t-il une contribution personnelle ? Alors remplissez votre contribution personnelle souhaitée lors du calcul de votre prix de location dans myo2o Biker :

- a. Après avoir entré tous les paramètres vous arrivez au prix de location calculé.
- b. Entrez ici votre contribution personnelle et le prix de location réduit apparaîtra.

3. Comment apporter une contribution personnelle ?

Étape 1 : Calculez votre prix de location

Calculez votre prix de location sur base des prix catalogue mentionnés sur l'offre de votre marchand de vélos et choisissez les services que vous souhaitez.

Étape 2 : Entrez votre contribution personnelle

Après avoir calculé le prix de location, et éventuellement votre contribution salariale brute et votre coût net, indiquez le montant souhaité pour votre contribution personnelle. Calculez le nouveau prix de location. Rentre-t-il dans votre budget disponible ? Super ! Alors suivez les étapes suivantes pour placer votre commande.

Étape 3 : Confirmez votre demande de commande et votre contribution personnelle

Après avoir placé votre demande de commande, vous recevrez l'offre de location de o2o et/ou l'avenant au contrat de travail, avec en annexe un accord pour votre contribution personnelle souhaitée. Signez l'offre de location, l'annexe concernant la contribution personnelle et, le cas échéant, l'avenant au contrat de travail, et envoyez-les à o2o via myo2o Biker.

Étape 4 : Payez la facture pour votre contribution personnelle

Après confirmation de votre demande de commande et l'approbation par votre employeur, vous recevrez une facture de o2o pour le montant de votre contribution personnelle choisie. Veuillez payer cette facture le plus vite possible. Après réception de la contribution, o2o passera votre commande auprès du marchand de vélos. Comme ça, ce vélo préféré s'approche à grands pas !

Conditions de service contribution personnelle

Valable à partir du 11/07/2023 en remplacement de toute version précédente de ces termes et conditions.

1. Définitions

1. L'utilisateur : la personne physique qui souscrit ou a souscrit un Contrat de vélo, également appelée 'Cycliste'.
2. Vélo : le vélo décrit dans la Déclaration de réception de l'Utilisateur.
3. Politique cycliste : document établissant les règles de base pour la mise à disposition d'un vélo de leasing auprès d'un employeur spécifique.
4. Contrat de vélo : l'Offre de location accompagnée de la Déclaration de réception.
5. L'offre de location : l'offre de o2o pour la prise en leasing du vélo de leasing confirmé par l'Utilisateur lors de la commande du Vélo et des Accessoires (peut également être l'avenant au contrat de travail).
6. Concessionnaire : marchand ou réparateur de vélos qui a livré le vélo de leasing à l'Utilisateur.
7. Déclaration de réception : la déclaration signée par l'Utilisateur lors de la réception du Vélo chez le marchand de vélos.
8. Accessoire : équipement faisant partie intégrante du véhicule et ne pouvant être utilisé indépendamment de celui-ci. Ces accessoires doivent être vissés.
9. Ordre de leasing : la demande de leasing vélo introduite.
10. Période de leasing : durée du contrat de location.
11. Contribution de leasing : le prix de location du vélo de leasing.
12. Composante salariale : la partie du salaire qui peut être échangée contre un autre avantage dans le cadre de la rémunération flexible, en l'occurrence le leasing vélo.
13. Contribution personnelle : paiement au grand comptant effectué par l'Utilisateur à o2o pour la conclusion d'un Contrat de vélo.

2. Introduction

Le budget disponible de la composante salariale est déterminant pour le Vélo qui peut être pris en leasing. Parce que le budget mensuel disponible doit être suffisant pour financer le prix du leasing mensuel du Vélo.

Dans le cas où le budget serait insuffisant, l'employeur peut autoriser une Contribution personnelle de la part du salarié. Cela signifie que le salarié finance la différence entre le prix du leasing et le budget disponible avec une Contribution personnelle unique. L'employé verse cette Contribution personnelle directement à o2o ; o2o reste propriétaire du Vélo pour toute la période du leasing.

La contribution unique réduit la valeur totale à financer *pendant la période de leasing*, de sorte que la contribution de leasing mensuelle diminue. Le prix d'acquisition en fin de période de leasing reste donc le même.

Les autres paramètres de calcul du prix du leasing restent les mêmes. La valeur assurée reste égale au prix catalogue d'origine du Vélo.

A la fin de la période de leasing, le coût total est donc le même, qu'une Contribution personnelle ait été versée ou non.

Supposons que la valeur totale du Vélo avec ses options et Accessoires à financer soit de 5.000 EUR. Cela mène à un prix de leasing mensuel de 168,88 EUR, assurances comprises. Le budget disponible ne s'élève qu'à 155 EUR par mois.

Avec une Contribution personnelle de 500 EUR, le montant à financer diminue de 500 EUR, de sorte que le prix du leasing mensuel tombe à 154,63 EUR/mois* et le vélo peut donc être pris en leasing.

(*) Les exemples sont fournis à titre indicatif. Tous les exemples utilisés sont fictifs.

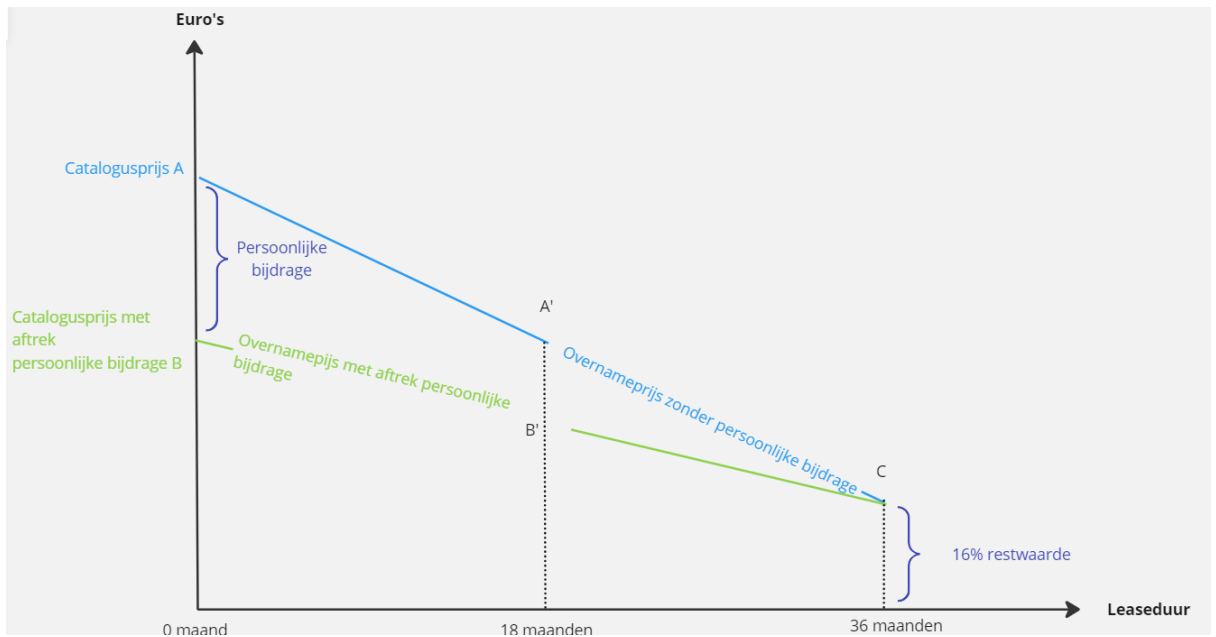
3. Conditions

- Doit être approuvé par l'employeur.
- Doit être payé par l'employé à o2o avant que la commande du Vélo ne soit placée.

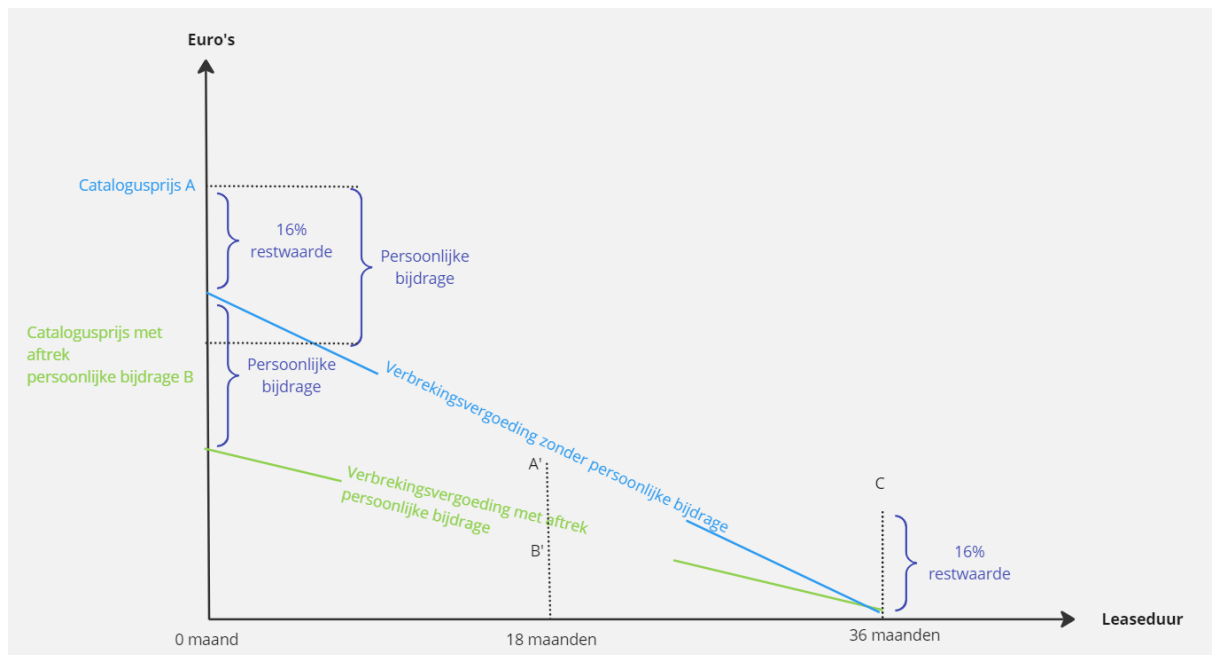
4. Que se passe-t-il à la fin du contrat de leasing ?

La Contribution personnelle n'est pas remboursée à la fin du contrat de leasing après l'expiration de la période de leasing. En cas de résiliation anticipée, o2o prévoit le règlement de la Contribution personnelle :

- **Vol / perte totale :**
 - Après approbation par l'assureur, le contrat de leasing prend fin sans frais supplémentaires. o2o fournit un coupon de réduction qui peut être utilisé lors de la commande d'un nouveau vélo. Le montant du coupon de réduction tient compte de la valeur déjà financée du Vélo.
 - En cas d'un refus par l'assureur, les conditions telles que décrites dans le cas d'une reprise du Vélo s'appliquent.
- **Reprise du vélo par l'employé :** le règlement de la Contribution personnelle dans le prix de la reprise se fait via l'amortissement linéaire ci-dessous, à partir du prix catalogue (du Vélo et des Accessoires tel qu'indiqué sur l'Offre de location).



- Restitution du vélo à o2o selon les dispositions de plan de vélo :
 - Soit l'indemnisation de résiliation est calculé via l'amortissement linéaire à partir du prix catalogue (du Vélo et des Accessoires tel qu'indiqué sur l'Offre de location), avec règlement de la Contribution personnelle,



- Soit l'indemnisation de résiliation est un multiple du prix de leasing, qui a été réduit du fait de la Contribution personnelle.

5. Facturation et délai de paiement de la contribution

Après approbation de la commande par l'Utilisateur et son employeur, l'Utilisateur recevra une facture de o2o pour le montant de la Contribution personnelle choisie par l'Utilisateur. Le paiement de cette facture est une condition pour passer la commande. Tant que l'Utilisateur n'a pas payé la contribution, o2o ne commandera pas le Vélo au marchand de vélos.

Le délai de paiement de la facture est de 5 jours civils.

6. Et si le vélo n'est pas disponible au moment de la commande ?

Si finalement le Vélo ne peut pas être commandé ou livré par le marchand de vélos, la facture pour la Contribution personnelle est créditée et la Contribution personnelle payée est remboursée intégralement à l'Utilisateur.

7. Annulation de la commande de leasing au moment de la commande par l'utilisateur ou par l'employeur

Si l'Utilisateur ou l'employeur souhaite annuler la commande après que le Vélo ait été commandé auprès du marchand de vélos, la facture de la Contribution personnelle sera créditée et la Contribution personnelle payée sera remboursée intégralement à l'Utilisateur, à condition que o2o peut également annuler la commande auprès du marchand de vélos sans frais.

Les présentes conditions de services font partie intégrante du Contrat de vélo o2o. L'Utilisateur déclare en avoir pris connaissance et les avoir approuvés.